

Licence de maintenance d'aéronefs PART-66

B1.3

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1200688F — Mise à jour : 29 octobre 2025

Organisme responsable : GRETA-CFA DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Contenu

Objectifs

Valider les modules du programme PART 66 de la licence B1.3 Hélicoptères à Moteurs à Turbines.
Qualification permettant d'occuper un poste d'APRSeur dans un organisme de maintenance PART 145.

Programme

- Module 1 : Mathématiques
 - Module 2 : Physiques
 - Module 3 : Electricité
 - Module 4 : Electronique
 - Module 5 : Techniques digitales
 - Module 6 : Matériaux et matériels
 - Module 7A : Pratiques d'entretien
 - Module 8 : Aérodynamique de base
 - Module 9A : Facteurs humains
 - Module 10 : Réglementation aéronautique
 - Module 12 : Aérodynamique des hélicoptères à turbines, structures et systèmes
 - Module 15 : Turbines à gaz
- * Conforme au programme Partie 66 de la licence B1.3 (règlement européen 1321/2014)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Licence de maintenance d'aéronefs de catégorie B1.3

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1907032	Présentiel	Morlaix	18/11/2025	08/06/2026